



# Giro.com

NOVEMBRE 2014

## Le mot du maire

*A la fin de la réunion de quartier "Fougerêts-Prés Heyd", une personne est intervenue en disant : « Monsieur le maire, je sais comment vous pouvez économiser l'argent de la commune ». Invitée à préciser sa proposition, elle a poursuivi : « Il faut éteindre l'éclairage public la nuit ».*

*Cette intervention, il est vrai, arrivait à point nommé. La commission cadre de vie avait déjà traité ce sujet, donné un avis favorable et la municipalité également. En conseil municipal, le sujet avait été évoqué et il avait été convenu que nous ne ferions pas d'essai d'extinction de l'éclairage public sans en parler avec les habitants et notamment lors des réunions de quartier.*

*En 2013, pour que l'éclairage public de la ville consomme moins d'électricité, nous avons remplacé (avec l'aide du SIAGEP) les lampes au mercure (éclairage blanc) par des lampes au sodium (éclairage jaune) moins gourmandes en énergie.*

*En 2011, lors de la réfection de l'avenue de Schwab-münchen, des variateurs ont été installés qui permettent de diminuer l'intensité de l'éclairage au milieu de la nuit.*

*Quand on sait que 75% des dépenses pour la consommation d'électricité sont dues à l'éclairage public, on comprend que toute action favorisant l'économie sur ce poste précis a une répercussion importante sur la facture. L'énergie la moins chère, mais aussi la plus respectueuse de notre environnement, c'est effectivement celle qu'on ne consomme pas.*

*Dans la salle de réunion les habitants du secteur "Fougerêts-Prés Heyd" sont plutôt favorables. Ils proposent d'essayer, de constater, de tirer des conclusions. On parle d'une plage horaire de minuit à quatre heures.*

*C'est donc probablement ce que nous ferons mais pas avant d'avoir achevé la concertation lors des prochaines réunions de quartier.*

*Jacques COLIN*



## L'ECOLE PONGISTE

**Le club pongiste** de Giromagny accueille chaque année une vingtaine de jeunes pongistes de 4 à 14 ans dans son école de formation. L'animation est assurée par des entraîneurs diplômés. Cette école permet aux jeunes joueurs d'acquérir les compétences techniques nécessaires à la pratique du tennis de table.



**Depuis plusieurs saisons** des jeunes sortis de cette formation ont intégré les équipes engagées dans des compétitions de divers niveaux et certains compétiteurs sont aujourd'hui classés dans l'élite régionale. Cette année, l'école pongiste de Giromagny vient d'obtenir une formidable reconnaissance avec la sélection d'Aurélie LEMERI dans le groupe de détection "France" 9 ans (6 garçons, 4 filles).

**A ce titre, Damien LOISEAU**, conseiller technique national, responsable de la formation et des compétitions internationales des groupes "France" jeunes, est venu le vendredi 10 octobre découvrir la structure du club pendant l'entraînement des "débutants".

**Accompagné de Pascal LABBAYE**, conseiller technique départemental, il a constaté la maîtrise de l'entraîneur, Cédric FRELIN, ainsi que la vie d'une séance d'entraînement au gymnase LHOMME. Puis il a échangé avec plusieurs élus locaux, le maire Jacques COLIN, l'adjoint au sport Lionel FAIVRE et le Conseiller Général Guy MICLO.

**Cette discussion** ouverte a permis d'échanger sur les objectifs de la fédération française de tennis de table envers les jeunes du niveau d'Aurélie, comme les amener à être au moins numéro 20 mondial avec les méthodes mises en place et d'expliquer et montrer l'implication des élus dans le monde associatif, via la mise à disposition d'infrastructures et de subventions.

**Pour qu'un talent "explose"**, trois composantes sont en effet nécessaires : le talent inné du jeune sportif, le talent de son entraîneur et ... la qualité de la structure d'entraînement dépendante de l'implication de la commune et des autres collectivités concernées par la vie associative.

*Jacques MOREL*

# CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE

**En début de séance**, comme suite à la démission de Yannick SAUVEUR, Isabelle DUVERGEY est installée comme conseillère municipale. Lionel FAIVRE est ensuite désigné comme secrétaire de séance et constate que 21 conseillers sont présents et qu'un est représenté. Avec l'approbation du conseil, un point est retiré de l'ordre du jour, à savoir la délibération portant sur une taxe sur les friches commerciales (en raison d'un manque de données) et un autre est ajouté, à savoir une demande de subvention au Conseil Général.

**Abordant le premier point** de l'ordre du jour, le maire, Jacques COLIN, informe le Conseil qu'un courrier préfectoral, en date du 30 juin, invitait notre commune à répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour un programme expérimental de revitalisation des "centres-bourgs". Il s'agissait en fait d'élaborer, en concertation avec la Communauté de Communes, un programme ayant pour ambition de redynamiser notre bassin de vie en restaurant l'attractivité du centre-ville, notamment en requalifiant l'habitat. La municipalité a élaboré ce dossier au cours de l'été et il s'agit à présent de lui donner un caractère officiel par un vote. Une copie du dossier préparé a été remise aux conseillers avec leur convocation. Le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint explicitent les enjeux et les grandes lignes du programme élaboré qui implique pour la commune une mobilisation financière s'élevant à 1 773 000 euros en investissement pour un projet d'ensemble qui se monte à près de 15 millions d'euros (on trouvera les principaux éléments de ce dossier dans le numéro 3 de Savoureuse Info, le bimestriel d'information de la CCHS). Après ces échanges, le projet est approuvé à l'unanimité.

**Corrélativement** à ce qui précède, Christian CODDET, adjoint délégué aux finances, présente une proposition de modification des prévisions budgétaires pour 2014. Cette modification importante implique un recours à l'emprunt à hauteur de 1150 k€ afin d'accélérer les projets d'investissement proposés par la municipalité et intégrés au programme de revitalisation du centre-bourg mentionné auparavant. Cette décision budgétaire est approuvée à l'unanimité.

**Le troisième point** porte sur une demande de subvention de 100 € au profit de l'association "Terre Fraternité" dont le but est de recueillir des fonds pour soutenir les blessés de l'armée de terre ainsi que leurs familles ; elle a été présentée par le délégué militaire départemental du territoire de Belfort, le colonel Jean-Michel LEBRAUD. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

**Afin de permettre** l'évolution de la carrière d'un agent, le maire propose la création d'un poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe en remplacement d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe qui serait supprimé. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

**Au vu d'une pré étude** effectuée par le SIAGEP et du montant des subventions apportées par ce syndicat (environ 344 000 € sur un montant total de 532 000 € de travaux), la municipalité propose de procéder à la dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de communication au niveau du faubourg de Belfort afin de donner à l'entrée principale de la ville, dans le cadre de la requalification du centre-bourg, un meilleur aspect et ce avant la prochaine rénovation de chaussée par le CG90. La réalisation de l'étude d'exécution correspondante sera rémunérée à hauteur de 4% du montant prévisionnel des travaux. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**En septembre 2011**, la commune a signé une convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Cette adhésion permet de recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires

ou de permettre le remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles. Le Conseil à l'unanimité autorise le maire à renouveler cette convention pour une durée de 3 ans.

**Les règles de représentation** au sein des comités de pilotage des sites "Natura 2000", "Piémont Vosgien" et "Etangs et vallées du Territoire de Belfort" ayant évolué, le maire propose de désigner Emmanuelle ALLEMANN comme représentant titulaire et lui-même comme représentant suppléant aux comités de pilotage correspondants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Le Département** du Territoire de Belfort, conformément au programme "contrat-collège", prévoit de construire au collège Val de Rosemont une salle audiovisuelle de 100 places. Cette opération s'inscrit dans le programme "100 constructions publiques en bois local" porté par le réseau des communes forestières. Ne possédant pas de forêt, le CG90 sollicite les communes forestières situées à proximité du collège pour fournir les bois du projet. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du département un lot de bois d'œuvre "bord de route" tel que demandé et autorise le maire à signer la convention correspondante qui précisera les modalités techniques.

**Par délibération** en date du 1<sup>er</sup> juillet, le Conseil de la CCHS proposait aux communes membres de lui transférer la compétence PLU. Considérant qu'un PLU intercommunal (PLUi) permettrait des économies d'échelle importantes, que le transfert en 2014 de la compétence permettrait à la CCHS d'engager les travaux d'élaboration d'un PLUi dès 2015, que la CCHS est déjà dotée des compétences "harmonisation des PLU" et "schéma de secteur", le Maire propose au Conseil de transférer à la CCHS dans le bloc "aménagement de l'espace" la compétence « aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, Plan Local d'Urbanisme (PLU), documents d'urbanisme ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Conformément** au programme des coupes forestières établi par l'agent patrimonial de l'ONF, le Conseil approuve à l'unanimité l'assiette des coupes de l'exercice 2015 dans les parcelles 7, 18, 22 et 34 de la forêt communale.

**Le Fort Dorsner** fait partie des édifices ayant une grande valeur historique et patrimoniale. Sa restauration et sa préservation sont assurées principalement par les bénévoles de l'association du Fort Dorsner qui en a la gestion depuis plusieurs années. L'architecte des monuments historiques a réalisé en 2013 une étude proposant des travaux de restauration à réaliser rapidement afin de sécuriser l'accueil des visiteurs. Certains de ces travaux ont déjà été réalisés mais il convient aujourd'hui d'entreprendre la consolidation des fenêtres de la cour centrale, sachant que cette action pourrait faire l'objet d'une subvention exceptionnelle de la part du Conseil Général. Le montant de ces travaux est estimé à 17 040 €. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite du Conseil Général une subvention d'un montant de 15 000 €.

**L'éclairage public** représente un poste important du budget communal. Dans un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement et au vu des expériences positives conduites dans de nombreuses autres communes, le maire indique au Conseil Municipal qu'il envisage d'éteindre l'éclairage public de 0h00 à 4h00. Il souhaite toutefois auparavant en débattre au sein des différents conseils de quartier afin d'identifier les problèmes éventuels que cette mesure pourrait apporter.

*Christian CODDET*

## Commerce

Le samedi 11 octobre, l'association des commerçants, nouvellement rebaptisée "Les vitrines de Giromagny" participait à la 5<sup>ème</sup> Journée Nationale du Commerce de Proximité soutenue par la CCI du Territoire de Belfort et la Commune de Giromagny.

Lors de cette journée, une vingtaine de commerçants impliqués s'étaient mobilisés pour accueillir les clients de manière un peu différente des autres jours : café, croissants, et aussi apéritif et tours de magie, espace déco, ... Preuve du succès de cette journée, les boutiques n'ont pas désemploi. La participation à cette journée permet également de concourir pour l'obtention d'un label "sourire" décerné par un jury au niveau national, selon des critères bien précis, évaluant la politique globale d'une collectivité en matière de "commerce dans la ville".

Ainsi, grâce à l'implication de la CCI, à la mobilisation de nos commerçants, aux investissements de la Municipalité, en matière de communication notamment, notre commune se trouve gratifiée depuis 2 ans de "3 Sourires". Trois sourires qui font de Giromagny la commune la plus dynamique en matière de commerce de proximité du Territoire de Belfort.

Thierry STEINBAUER



## Scrapbooking

Les 4 et 5 octobre, la sympathique équipe du Scrap-Booking de Giromagny accueillait le public à la salle des fêtes pour son exposition annuelle placée sous le signe de la fête avec un espace consacré aux décors de tables. Des dizaines de pages de scrap, de la carterie, des exposants de loisirs créatifs et des spécialistes de l'art culinaire ont permis d'intéresser un large public (350 visiteurs sur le week-end). A noter, pour les personnes intéressées par le scrapbooking, que des séances d'initiation seront prochainement organisées par l'association. Renseignements sur [www.giroscrap.com](http://www.giroscrap.com)



## Concert

Sans vouloir privilégier un répertoire plus qu'un autre et évoluant de l'époque médiévale jusqu'à l'improvisation contemporaine, "Bicinium", tout jeune duo formé en décembre 2007, a enchanté les auditeurs venus le 12 octobre à l'église Saint-Jean-Baptiste. Tour à tour, la voix de Cécilia BOYER (en photo) et l'orgue de Laurent Martin SCHMITT ont dialogué, se sont soutenus ou ont chanté en soliste, associant pureté de la voix et beauté des jeux de l'orgue dans une église à l'acoustique magnifique. Le concert était unique dans tous les sens du terme puisque les deux musiciens ont donné tout leur talent d'improvisateurs, jusqu'à une improvisation en duo mêlant la voix et l'orgue Verschneider.

Jacques COLIN



## Libération

Les cérémonies commémorant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des communes de la CCHS auront lieu le dimanche 23 novembre. A cette occasion l'association « Transhumance et Traditions » organisera des défilés de véhicules d'époque à travers nos 8 communes avec un départ depuis la place De Gaulle à 9h00, puis 2 convois se formeront pour parcourir 2 itinéraires traversant les différentes communes. La cérémonie municipale officielle aura lieu au monument aux morts à 11h00. Une cérémonie aura également lieu au cimetière devant le monument de la 1<sup>ère</sup> DFL. L'UNADIF et la ville de Giromagny rendront à cette occasion un hommage à Edouard TRAVERS, appariteur de la commune pendant la guerre, arrêté en 1944 et mort en déportation. 2014 marque aussi le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la rafle des membres de la communauté juive de Giromagny ; une plaque sera dévoilée sur les murs du bâtiment qui abritait la synagogue, au 21 Grande Rue.

La clôture de ce 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération se fera devant la mairie de Giromagny avec une cérémonie communautaire devant la plaque commémorant la libération, une présentation de véhicules et d'hommes en tenue d'époque, en présence des autorités, des présidents des associations patriotiques, du public et de l'accompagnement musical de l'orchestre d'harmonie de la ville de Giromagny. Chacun sera alors convié à partager le traditionnel vin d'honneur agrémenté de vin chaud servi dans une "roulante" d'époque.

Cette commémoration se veut avant tout un message de paix, un hommage aux victimes de la guerre quel que soit leur camp, aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour libérer le peuple français du joug nazi.

À noter également que l'ATT présentera à la mairie une exposition qui retrace les moments forts du conflit accompagnée de témoignages de Giromagniens qui ont vécu cette guerre et la période de la libération.

Elise LAB

## GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 09 72 67 50 90

GDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

## EN NOVEMBRE

**Jeudi 6** : # Gymnastique douce en salle des fêtes de la mairie à 15h45.

**Vendredi 7** : # Elections au Conseil Municipal d'Adolescents à 9h00.

**Samedi 8** : # Handball senior : US GIROMAGNY vs LUXEUIL C à 18h00.

**Dimanche 9** : # Commémoration du décès du Général de Gaulle à 11h00 ;  
# Repas des Anciens au collège..

**Lundi 10** : # Remue-méninges en petite salle de la mairie à 14h00.

**Mardi 11** : # Commémoration du 11 novembre 1918 au square du Souvenir à 10h45.

**Mercredi 12** : # Passage de la déchetterie mobile au stade Edouard TRAVERS, avenue Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

**Vendredi 14** : # « Nos enfants nous accuseront », en salle des fêtes à 20h00.

**Samedi 15** : # Conseil Municipal d'Adolescents à 10h00.

**Jeudi 20** : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie de 14h00 à 16h00 ;

#Gymnastique douce en salle des fêtes de la mairie à 15h45 ;

# Conseil Municipal à 20h00.

**Vendredi 21** : # Soirée "Beaujolais" en salle des fêtes à partir de 19h00.

**Samedi 22** : # Handball senior : US GIROMAGNY vs BAUHB C à 18h00.

**Dimanche 23** : # Commémoration de la Libération à 11h00.

**Lundi 24** : # Remue-méninges en petite salle de la mairie à 14h00.

**Jeudi 27** : # Gymnastique douce en salle de réunion de la mairie à 15h45.

# Don du sang en salle des fêtes à 16h30.

**Samedi 29** : # Marché de Noël sur la place de l'ancien "Netto" (aussi le dimanche 30).

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie

N° 150 - Dépôt légal 11-2014

## En bref

### Soirée conviviale

L'Association Transhumance et Traditions propose à tous de passer une soirée joviale et conviviale le vendredi 21 novembre à l'occasion de l'arrivée du "Beaujolais nouveau". Laissez-vous donc tenter par cet "apéro-concert" au cours duquel vous pourrez déguster des produits du terroir sur des airs de chanson française. Rendez-vous à partir de 19h30 en salle des fêtes de la mairie, après réservation bien entendu au 06 71 01 84 28 (la participation aux frais est fixée à 12 €).

### Commémoration

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera devant le monument aux morts, square du souvenir, à 10h45. Rendez-vous est donné aux participants à 10h30 sur le parvis de l'église. Pour accompagner les officiels, les sociétés patriotiques et les associations d'anciens combattants, la compagnie d'éclairage du 35<sup>ème</sup> RI, filleule de la commune, détachera un piquet d'honneur. L'association Transhumance et Traditions rendra hommage aux soldats de la grande guerre en présentant des hommes en tenues d'époque. Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Lhomme liront des textes d'enfants d'Europe dont les pères étaient à la guerre, ils donneront leur sentiment sur la guerre et chanteront la Marseillaise accompagnés par l'orchestre d'harmonie de Giromagny. La cérémonie se terminera par un défilé en musique jusqu'à la mairie où tous les participants seront invités à la réception offerte par la municipalité.

### Déneigement

Cet hiver, comme les années précédentes, la ville et le CCAS se mobiliseront pour venir en aide aux personnes âgées de 70 ans et plus, ou aux personnes handicapées ou malades, qui ne peuvent déneiger elles-mêmes et qui n'ont personne dans leur entourage pour le faire. Sur demande, le CCAS mandatera des prestataires pour déneiger le trottoir devant leur domicile. Ce service ne sera pas gratuit, mais vous pourrez bénéficier d'une réduction/crédit d'impôt. En fonction de vos revenus, le CCAS pourra aussi prendre en charge une partie du montant de la facture. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître à l'accueil de la

mairie ou téléphonez au 03 84 27 14 18 avant le 12 novembre. Vous recevrez la visite d'un élu qui déterminera plus précisément avec vous vos besoins et les modalités de facturation.

### La descente

C'est par un dimanche matin ensoleillé que les fameuses Salers sont redescendues dans la plaine. D'un pas décidé, les ruminantes ont fait transpirer les courageux qui avaient décidé de les accompagner ! Une première pause à Malvaux aura permis à chacun de reprendre son souffle sur les airs entonnés par la Clique de Lepuix et les Cors de Vescemont, tout en refaisant le plein d'énergie grâce aux mets et boissons proposés par les bénévoles de l'Association Transhumance et Traditions, organisatrice de la manifestation. Ce répit terminé, la descente a repris, rythmée par l'accordéon de Michel CHAPPUIS, jusqu'à la place de la mairie où le public était venu en nombre pour admirer le troupeau avant qu'il ne poursuive son chemin jusqu'à la ferme des Sénardins. La fête s'est terminée dans la convivialité, autour d'un repas partagé par les participants à l'organisation de cette descente.

### "Nos enfants

... nous accuseront », c'est le titre d'un film de Jean-Paul JAUD qui sera projeté à la salle des fêtes, le vendredi 14 novembre à 20h00, dans le cadre du mois du film documentaire. Ce film relate la courageuse initiative d'une municipalité du Gard, Barjac qui, consciente du danger sanitaire qui menace la jeune génération exposée au 76 000 tonnes de pesticides déversés chaque année en France, décide de faire passer la cantine scolaire à l'alimentation biologique. Enfants, parents, élus, chercheurs, scientifiques, paysans, livrent leurs analyses, leurs angoisses, leur colère, les fruits de leurs travaux... un portrait sans concession sur l'empoisonnement des campagnes par la chimie agricole et les dégâts occasionnés à la santé publique.

### Collecte

**des ordures ménagères.** Le mardi 11 novembre étant férié, le ramassage des OM n'aura pas lieu ce jour là mais sera avancé au samedi 8 à partir de 3h00. Il est donc conseillé de sortir sa poubelle vendredi 7 au soir.